

# STOP AUX PIALS ! EN GRÈVE LE 9 FÉVRIER !

La Direction Académique envisage la mise en place des PIALs (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) en Seine-Saint-Denis à partir du mois de Mars 2021.

Ce nouveau dispositif d'organisation est déjà à l'œuvre dans plusieurs départements et partout le constat est le même : **le PIAL est l'instrument destructeur de la politique d'école inclusive des élèves en situation de handicap au profit d'une logique purement comptable. Faire plus avec le moins possible !**

Le PIAL c'est une série de conséquences concrètes pour les AESH, les enseignant·es et les élèves.

## Conséquences pour les AESH :

- être affecté·e de manière arbitraire sur **plusieurs établissements sur une même journée** et être réaffecté·e du jour au lendemain sur d'autres établissements ;
- subir **des emplois du temps modifiables** de semaine en semaine, voir du jour au lendemain ;
- accompagner des élèves sur des temps plus courts et **ne plus connaître l'élève accompagné·e** ;
- **ne plus faire équipe** avec les enseignant·es
- **faire plus d'heures** au prétexte de posséder des heures connexes ;
- subir une **pression hiérarchique** et être perdu·e dans une chaîne hiérarchique rendue volontairement floue ;
- risquer de **perdre son deuxième emploi** à force d'affectations changeantes ;
- devoir **payer des heures de garde pour ses enfants** à cause des temps de trajet rallongés ;

## Conséquences pour les enseignant·es :

- **disparition de l'AESH à l'heure suivante** et/ou du jour au lendemain
- **une surcharge de travail** pour pallier l'absence d'AESH
- **différent·es AESH pour un même élève**
- **manque d'échange avec l'aesh** ne permettant **plus de suivie pédagogique cohérent et adapté** au handicap de l'élève

## Conséquences pour les élèves :

- **perte de repère** dans la classe
- une **autonomie forcée**
- une **perte du goût des apprentissages**
- **isolement de l'élève**
- **sentiment d'échec**
- **risques de déscolarisation**

CGT EDUC'ACTION 93

9 rue Génin, 93200 Saint-Denis

01.55.84.41.02 • 93@cgteduccreteil.org • 93.cgteduccreteil.org

 @Cgteducation93

 @CGTeducation93

# STOP A LA PRÉCARITÉ DES AESH ! EN GRÈVE LE 9 FÉVRIER !

L'école inclusive est actuellement un véritable laboratoire de la précarisation des personnels de l'Éducation nationale.

Les 110000 AESH qui accompagnent 175000 élèves en situation de handicap sont soumis à **des conditions de vie et de travail extrêmement précaires**. Ce cadre défavorable permet à certaines directions de dégrader encore les conditions de travail. **Un salaire en dessous du seuil de pauvreté**, l'enchaînement de CDD sans certitude d'un CDI, et, pour remplir leurs missions, aucune formation !

À ces difficultés s'ajoutent de fortes inquiétudes sur l'avenir des personnels, sur la pérennité des missions et les **perspec-**

**tives de carrière, inexistantes à ce jour.**

La DSDEN du 93 choisit **la pire des périodes pour la mise en place des PIAL** : en pleine période de pandémie où chacun·e est appelé·e à réduire ses contacts sociaux, **les AESH vont ainsi avoir le loisir de multiplier les opportunités d'attraper le virus et de transmettre le COVID d'établissements en établissements !**

Enfin, **les AESH qui refuseront l'entrée dans les PIAL et les conditions dégradées proposées par avenant, se retrouveront en procédure de licenciement**, sans laisser aucune place à la communication avec les agent·es concerné·es.

**Face à cette situation, la CGT revendique pour toutes et tous les AESH :**

- un vrai métier reconnu par **un statut de fonctionnaire d'État** de catégorie B
- un recrutement avec **un salaire de début de carrière d'1,4 fois le SMIC** (la CGT revendique un SMIC à 1800 euros)
- des obligations réglementaires de service (ORS) d'AESH pour **un temps plein et un salaire à 100% à 24h d'accompagnement côte-à-côte élève**.
- l'accès à **une formation continue sur le temps de travail ;**
- des **affectations sur deux établissements ou écoles au maximum ;**
- Le **remboursement des frais de transport et de repas** au même titre que les personnels itinérants ;
- le **versement des primes REP et REP+** pour les personnels AESH ;
- la **prise en compte des heures supplémentaires** (classe de découvertes ou de sorties scolaires).

**CGT EDUC'ACTION 93**

9 rue Génin, 93200 Saint-Denis

01.55.84.41.02 • 93@cgteduc Creteil.org • 93.cgteduc Creteil.org

 @Cgteducation93

 @CGTeducation93